

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMMUNE
d'AUSSAC-VADALLE
CHARENTE

Nombre de Membres :

en exercice	07
présents	06
votants	06

L'an deux mil onze le vingt huit mars à dix-huit heures trentes, le conseil d'Administration d'Aussac-Vadalle dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard LIOT.

Date de convocation du conseil d'administration : 21 mars 2011

Présents: M. LIOT Gérard, Mme COUSSAUD Béatrice, Mme GUILBAUD Marlyse, Mme BIRONNEAU Marylène, Mme LIOT Régine, Mme BRUNET Mireille

Absents : Mme GRZESKIEWIEZ Marie-Hélène,

Madame COUSSAUD a été élue secrétaire de séance

OBJET :

Monsieur le Président présente aux membres du conseil d'administration, le compte de gestion 2010 du Centre Communal d'Action Sociale.

Approbation du compte de gestion pour du Centre Communal d'Action Sociale

Le conseil d'administration après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide d'approuver du compte de gestion de Monsieur le trésorier municipal portant sur la comptabilité du Centre Communal d'Action Sociale 2010.

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les mêmes ans,
mois et jour que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président,

Gérard LIOT